

Charte de Partenariat

Entre Panda Motion, ayant son siège social au 225 route du moulin, 76280 Cuverville, siret 89371805600011 ci-après dénommé "le Partenaire", et Nom du partenaire, ayant son siège social à Adresse du partenaire,

Siret X

Numéro de partenaire a= XX ( si connu) ci-après dénommé “ Partenaire Associé ".

Objet du partenariat

Le présent document a pour objet d'établir une collaboration entre le Partenaire et le Partenaire Associé pour la promotion et la commercialisation d'escapes games extérieurs.

Valeurs

Le partenaire Associé assure être engagé dans une démarche éco-responsable et ou une démarche de mise en valeur du territoire Normand

Rétrocommission

Le Partenaire s'engage à verser une rétrocommission de 15% sur le chiffre d'affaires généré par les clients qui ont réservé un escape game extérieur liberté en passant par le Partenaire. Cette rétrocommission sera calculée sur la base du prix hors taxes payé par les clients, déduction faite de tout rabais ou remise éventuels. La rétrocommission sera versée annuellement au Partenaire.

Le suivi de cet élément est fait en totalité et uniquement grâce au lien d’affiliation dont chaque partenaire dispose.

Publicité

Le Partenaire Associé s'engage à mettre en avant la publicité du Partenaire sur son site internet, ainsi que dans ses communications marketing et promotionnelles. Le Partenaire pourra fournir les éléments publicitaires à utiliser, tels que des bannières, des liens, des logos ou des textes.

Le partenaire associé s’engage à afficher de manière visible la communication physique fournie par le partenaire concernant les activités de ce dernier.

Le partenaire associé s’engage à afficher de manière visible la communication physique fournie par le partenaire concernant le présent partenariat.

Le partenaire et le partenaire associés s’engagent à afficher sur leur site internet les informations relatives respectivement au partenaire associé et au partenaire.

Le Partenaire Associé s'engage à inclure un backlink vers le site internet du Partenaire sur son site internet, à un emplacement visible et facilement accessible pour les visiteurs.

Durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur à compter de la date de signature par les deux parties et reste en vigueur pour une durée de cinq années. À l'expiration de cette période, le contrat sera renouvelé par tacite reproduction par période de cinq ans supplémentaires sans maximum de renouvellement défini, sauf dénonciation écrite d'une des parties avec un préavis de trois mois.

Confidentialité

Les deux parties s'engagent à maintenir confidentielles toutes les informations et documents qui leur seront communiqués dans le cadre du présent contrat, ainsi que le contrat lui même, sauf autorisation écrite de l'autre partie.

Loi applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Rouen

Résiliation du contrat

Le présent contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties sans préjudice de ses autres droits et recours, en cas de manquement grave ou répété à l'une de ses obligations par l'autre partie. Toutefois, la partie résiliante devra notifier à l'autre partie le manquement reproché par lettre recommandée avec accusé de réception ou mail suivi en précisant les motifs de la résiliation.

Dans le cas où le Partenaire Associé manquerait à l'une de ses obligations telles que décrites dans le présent contrat, le Partenaire pourra résilier le contrat sans préavis et sans versement de la rétrocommission qui serait due depuis le début de l’année relative à la date de résiliation.

Cette clause de résiliation est applicable sans préjudice de tous les autres droits et recours dont disposent les parties.

Fait à lieu, en un exemplaire original, le Date

Le Partenaire

Le Partenaire Associé